
Nombre de membres

Séance du vendredi 10 juillet 2020

en exercice: 15

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 03 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de Sébastien

Présents : 13

CHARRUYER

Votants: 13

Sont présents: Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Leslie CARRASCO, Anne-Sophie DEVIENNE, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO

Représentés:

Excuses:

Absents: Isadora DANJAU, Jean-Benoît LEPERS

Secrétaire de séance: Magali PEZOUS

Désignation du secrétaire de séance. Lecture est faite du précédent compte-rendu: M. le Maire souligne qu'une erreur matérielle a été commise. Il convient de rectifier le compte-rendu du 17/06/2020 en ce que la séance a été présidée par M. Sébastien CHARRUYER, Maire, et non M. Pascal NÉEL. Le compte-rendu ainsi rectifié est approuvé.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la date de convocation du Conseil a été fixée au 10/07/2020 par les services préfectoraux pour procéder à l'élection des délégués de la commune (titulaires et suppléants) en vue de l'élection des sénateurs. A la demande des élus, il est précisé que le collège électoral se réunira le 27/09/2020 pour l'élection des sénateurs.

Le procès-verbal de l'élection est rédigé et affiché en mairie:

- délégués titulaires élus au premier tour: VALAX Didier, DEMBLANS Didier, CHARRUYER Sébastien,
- délégués suppléants élus au premier tour: ARCA Jésus, MARROCANO Anne, PEZOUS Magali.

Objet: Approbation des statuts du SMAEPG - 2020 36

Vu la délibération 2020-005 du 4 mars 2020 du comité syndical du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable, portant approbation des statuts consolidés du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG),

Vu les statuts adoptés du SMAEPG,

Monsieur le Maire présente au Conseil les statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG) adoptés le 4 mars dernier.

Le SMAEPG est compétent dans les domaines suivants:

- alimentation en eau potable (production, stockage, transport et distribution),
- défense extérieure contre l'incendie.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Parisot est membre du syndicat au titre de la compétence Service Public de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Après en avoir débattu, le Conseil à l'unanimité:

- APPROUVE les statuts du SMAEPG tels que présentés,
- DIT que les statuts approuvés sont annexés à la présente délibération.

Objet: Désignation des délégués de la commune auprès des différents syndicats - 2020 37

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET), syndicat mixte fermé regroupant 323 communes du Département, et notamment l'article 7,

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG) du 04/03/2020,

Vu les statuts du Comité National d'Action Sociale et la Charte de l'action sociale (CNAS),

Vu les statuts du SIVU Parisot-Peyrole,

Vu les statuts du syndicat mixte AGEDI en date du 02/07/2020,

Monsieur le Maire présente au Conseil les candidatures des délégués de la commune auprès des différents syndicats auprès desquels la commune est membre:

- Syndicat mixte AGEDI (logiciels) : *Fabrice LEMONNIER,*
- SMAEPG - compétence Service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie : *Sébastien CHARRUYER (titulaire), Didier DEMBLANS (suppléant),*
- CNAS : *Leslie CARRASCO,*
- SIVU Parisot-Peyrole : *DEMBLANS Didier, LEPERS Jean-Benoît, BOIZIOT Laurent, NEEL Pascal, LEMONNIER Fabrice, ARCA Jésus, CHARRUYER Sébastien ,*
- correspondant défense : *Laurent BOIZIOT.*

Le Conseil est informé que la précédente délibération du Conseil municipal, adoptée le 17/06/2020, concernant les délégués de la commune doit être reprise compte tenu de l'adoption des statuts du SMAEPG.

Entendu cet exposé, le Conseil à l'unanimité :

- APPROUVE les délégations telles qu'énoncées ci-dessus,
- CHARGE Monsieur le Maire de communiquer aux différents syndicats concernés les délégués de la commune,
- DIT que la présente délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération 2020-25.

Questions diverses:

Planning.

Commission municipale des ressources humaines: 27/07/2020.

Projet de territoire: 07/09/2020.

préparation du Conseil Intercommunal de Jeunes le 09/09/2020.

Monsieur le Maire informe également le Conseil des réunions suivantes:

21/07/2020: visite du CAUE de la commune dans le cadre du concours villes et villages fleuris. Il est précisé qu'il n'y aura pas de classement cette année mais juste des conseils et un suivi apportés.

23/07/2020: réunion en vue de la réception du chantier du SMAEPG (canalisation d'eau, route de Rabastens). M. Didier DEMBLANS doit effectuer un point préalable.

Petit journal:

M. Didier VALAX, Premier adjoint, informe le Conseil que la maquette du petit journal est prête, sous réserve de quelques modifications mineures. Le journal devrait être prêt pour le 30/07/2020, la distribution sera effectuée par les élus. M. Didier DEMBLANS précise que chaque conseiller se verra affecter un secteur de la commune, ce secteur changera à chaque distribution pour que les conseillers effectuent la distribution sur toute la commune durant le mandat.

M. Didier VALAX informe le Conseil qu'une newsletter est générée au niveau du site internet de la mairie dès qu'une actualité ou mise à jour est faite. Des statistiques de consultation du site ont été mises en place.